

Recensement Insee : une question dangereuse sur le pays de naissance de vos parents

Tribune de Nathalie Tehio (LDH) Sophie Binet (CGT), Benoît Teste (FSU), François Sauterey (MRAP), Julie Ferrua et Murielle Guilbert (Union Syndicale Solidaires).



Nos organisations, syndicats comme associations, **vous encouragent à répondre au recensement de la population.** Le recensement est un bien public et y participer est un acte civique. Grâce à ses chiffres, une image fidèle de la population et de sa répartition locale permet une connaissance fine, nécessaire notamment à la gestion des services publics et à l'aménagement du territoire, même si nous savons combien ils sont malmenés par les politiques en vigueur.

Ceci clairement dit, **nous vous appelons à ne pas répondre à une nouvelle question** introduite cette année **sur le pays de naissance de vos parents.** Nous le faisons après que certaines de nos organisations aient plaidé auprès de l'Insee et de la Commission Nationale Informatique et Libertés pour que cette question ne soit pas ajoutée dans le bulletin du recensement. **Nous le faisons car aucune politique publique ne justifie que l'origine immigrée de nos parents soit collectée dans notre bulletin individuel.** Cette question présente beaucoup de dangers.

Alors que la réponse à toutes les questions du recensement est toujours obligatoire, ce n'est pas le cas pour cette nouvelle question. Vous verrez clairement indiqué dans le questionnaire Internet et dans la version papier que **répondre à cette nouvelle question est « facultatif ».**

Il n'y a donc **aucune obligation d'y répondre.** Avec cette mention l'Insee vous prévient pour que vous décidiez quoi faire. **Selon nos organisations,** votre décision doit s'inscrire dans **un mouvement général de refus.**

Dans les communes de moins de 10 000 habitants toutes les personnes sont interrogées tous les cinq ans, et près de la moitié le sont dans les plus grandes. A un moment où un autre, tout le monde doit répondre au recensement. Ainsi, **au bout du compte, bien peu de personnes échapperont à l'enregistrement et à la conservation de l'origine immigrée de leurs parents.**

L'enregistrement de cette information est un pas vers une possible inégalité de traitement par l'État sur cette base. Les déclarations du président du RN indiquant que « des personnes d'origine étrangère, qui travaillent, qui ne font rien de mal, n'ont rien à craindre de son parti » disent clairement que ce serait un critère dans ses politiques d'extrême-droite.

Comme pour les fichiers administratifs, qui ne doivent contenir que les informations indispensables à la gestion des services qu'ils rendent, **nous ne voulons pas que le recensement ajoute** aux informations concernant notre identité (genre, âge, lieu de naissance, nationalité) **des informations sur l'identité de nos parents.**

Il ne faut pas qu'une information sur l'origine immigrée de chacune, de chacun, puisse être suivie au travers des générations successives.

Disons-le aussi clairement : nos organisations souhaitent que de bons chiffres soient produits avec tout le sérieux de la statistique publique pour montrer les inégalités qui résultent des discriminations pratiquées en lien avec une origine étrangère, une couleur de peau, une religion supposée. Le recensement de la population n'est pas l'instrument adapté, ce n'est pas son objet.

Pour cela, nous appuyons le développement d'enquêtes approfondies, menées auprès d'échantillons représentatifs de la population. Des progrès considérables ont été faits depuis vingt ans pour apporter cette connaissance. Ce travail statistique doit se poursuivre et s'amplifier. Nos organisations engagées dans la lutte contre le racisme et les discriminations portent aussi des propositions pour cela.

Au recensement, la question sur le lieu de naissance de vos parents nés à l'étranger est facultative. Nombreux seront celles et ceux qui, spontanément, décideront de ne pas y répondre.

Nous vous incitons à faire de même pour que, par leur nombre, les refus de répondre envoient un message fort de refus d'être mis dans des cases liées à l'origine géographique, à la couleur de peau, à une religion présumée.

LIEN POUR SIGNATURE : [Pétition et tribune - "Recensement de la population Insee : ne pas répondre à la nouvelle question sur le pays de naissance des parents" publiée dans Mediapart - LDH](#)